

Le Prix VMF Patrimoine religieux – Michel D. 2023 d'un montant de 14 000 € est remis au Monastère des Dominicaines du Prieuré de Chalais pour la restauration de la maison Lacordaire

Depuis plus de quarante ans et grâce à la générosité et au soutien de nombreux mécènes, l'association de défense et de sauvegarde du patrimoine VMF (Vieilles Maisons Françaises-17 000 adhérents) organise un concours national des plus belles restaurations et mises en valeur d'édifices remarquables et d'objets mobiliers. Elle souhaite ainsi encourager la restauration du patrimoine privé sous toutes ses formes et dans tous les domaines. En 45 ans, l'association VMF a ainsi primé plus de 1 650 restaurations pour un montant total d'environ 6 millions d'euros.

En 2023, sont récompensées au niveau national 35 restaurations exemplaires pour un montant total de près de 300 000 euros.

Dans ce contexte le Prix VMF Patrimoine religieux – Michel D. 2023 d'un montant de 14 000 € est remis au Monastère des Dominicaines du Prieuré de Chalais pour la restauration de la maison Lacordaire.



Situé à plus de 1000m d'altitude dans le massif de la Chartreuse, le site de Chalais a été témoin d'une histoire comparable à celle de Cîteaux, puisqu'il fut le berceau d'un ordre monastique véritable. Au début du XII^e siècle, peu après l'arrivée de saint Bruno à la Chartreuse, saint Hugues de Châteauneuf, évêque de Grenoble, établit quelques moines dans le domaine de Chalais, au-dessus de Voreppe, à quelques heures de marche de la Grande Chartreuse, face au Vercors. On les appelait « les ermites de Chalais ». Leur église devint abbatiale en 1125, et peu à peu la renommée et la prospérité de Chalais les amenèrent à fonder des filiales, si bien que Chalais se trouva abbaye-mère d'un véritable ordre monastique : l'ordre de Chalais. En 1303 Chalais fusionne avec la Grande Chartreuse par manque de ressources. Les Chartreux restèrent à Chalais jusqu'à la Révolution.



Au XIX^e siècle Chalais appartient à l'ordre des Dominicains. Le Père Lacordaire agrandit alors l'ancien hôtellerie qui date probablement du XVIII^e siècle pour en faire le studentat des frères dominicains de France. Chalais redevient la propriété de particuliers jusqu'au début des années 1960 où des moniales dominicaines d'Oullins s'installent. Les premières sœurs habitent la maison Lacordaire entre 1962-1965, le temps de reconstruire un monastère sur les ruines de l'ancien. La maison retrouve ensuite sa vocation de maison d'accueil monastique.



En 2020 les Sœurs initient un vaste programme de travaux de près de 350 000 euros de restauration de la maison Lacordaire afin de proposer un lieu plus adapté à l'accueil d'un public large, confessant ou non. Les travaux ont consisté en la réfection de la couverture en ardoise et des lucarnes en zinc, du remplacement des menuiseries extérieures et la pose de garde-corps aux fenêtres. Le Prix VMF Patrimoine religieux -Michel D. d'un montant de 14 000 euros vient récompenser cette initiative de la Communauté religieuse de restauration d'un patrimoine en vue de le faire rayonner.

L'association VMF (Vieilles Maisons Françaises), créée en 1958 et reconnue d'utilité publique en 1963, se consacre à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager depuis près de 65 ans. L'association a pour mission de défendre tous les patrimoines (bâti, paysagers et mobiliers), regrouper tous les défenseurs de ces patrimoines, encourager la transmission des savoir-faire et sensibiliser les jeunes. Les VMF bénéficient d'une forte présence sur le terrain, avec 95 délégations départementales, 13 délégations régionales et près de 17 000 adhérents (propriétaires ou passionnés).

www.vmfpatrimoine.org

[Facebook](#) - [Linkedin](#) - [Twitter](#) - [Chaîne Youtube](#) - [Instagram](#)

Contact Presse : Constance Demartial – constance.demartial@vmfpatrimoine.org – 01 40 61 62 80

Contact délégué départemental VMF et Auvergne Rhône-Alpes :

M. Philippe Seigle
vmfisere@orange.fr
06 50 07 50 96